



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 15 JANVIER 2024**

Procès-verbal de la 1^{ère} assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 15 janvier 2024, à 19h00, au bureau d'Arrondissement Des Rivières, salle RC-26, au 330, rue Chabot, Québec.

PRÉSENCES :

Nicole Laveau	Présidente
Raynald Pelletier	Vice-Président
Gemma Drouin	Secrétaire
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Jacynthe Fortin	Administratrice
Pierre-Marc Doucet	Administrateur
André Garon	Administrateur
Hélène Langlois	Administrateur

ABSENCES :

Aucune

INVITÉ(E)S :

Aucun

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Renée Poulin	Secrétaire de soutien
Alicia Despins	Conseillère municipale – District de Vanier-Dubéger
Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique – Ville de Québec

Deux citoyens(nes) assistent à l'assemblée.

Il y a quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de la conseillère municipale
4. Période de questions ou commentaires des citoyens
5. Enjeux de quartier
 - 5.1 Abribus – Suivi (Pierre-Marc).
6. Comités
 - 6.1 Table de concertation Vélo (Jean-Noël)
 - 6.2 Table de mobilité des quartiers centraux (Nicole)
 - 6.3 Conseils d'établissement scolaires (Nicole)
 - 6.4 Projet du parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)
 - 6.5 Projet Aînés (Jacynthe)
 - 6.6 Projet Sécurité routière 2023 et **demande pour 2024** (Nicole et Jean-Noël)
 - 6.7 Vanier 2040 (Nicole)
 - 6.8 Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier (JNO, PMD, NL)
 - 6.9 Verdissement (Pierre-Marc et André)
 - 6.10 Logement (Hélène et André)
 - 6.11 Comité sur les noms de rue (Pierre-Marc, Hélène et Nicole)
7. Fonctionnement
 - 7.1 Adoption du procès-verbal du 18 décembre 2023
 - 7.2 Paiement des services de secrétariat
 - 7.3 Suivis des demandes auprès de la ville
 - 7.3.1 23-CA-053 – Communauto
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Nicole Laveau remercie les citoyens d'assister à la présente assemblée en présentiel et en ligne.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nicole Laveau apporte les ajouts suivants à l'ordre du jour :

Point 2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour :

- 2a) Démission de Raynald Pelletier
- 2b) Tableau des résolutions.

Point 7 – Fonctionnement

- 7.3 – Suivi des demandes auprès de la Ville
 - Résolution no 23-CA-062 – Stationnement sur Monseigneur-Plessis
 - Résolution 23-CA-044 – Communauto et àVélo
- 7.4 – Assemblée générale annuelle (AGA).

Point 8 – Divers

- 8.1 – Invitation reçue de la part de la Ruche Vanier.
- 8.2 – Souper du Conseil de quartier

SUR UNE PROPOSITION DE HÉLÈNE LANGLOIS ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

2.a) – Démission de M. Raynald Pelletier

Monsieur Raynald Pelletier annonce sa démission au Conseil de quartier de Vanier. Il fait la lecture d'une allocution exprimant sa décision de remettre sa démission. Il a vécu une période très enrichissante comme administrateur et n'oubliera pas son expérience et la satisfaction du devoir accompli. Mme Laveau remercie M. Pelletier pour sa participation active au sein du Conseil de quartier.

Sa démission entre en vigueur le 15 janvier 2024, à la levée de l'assemblée ordinaire.

2.b) – Tableau des résolutions

Il y a deux mois environ, Mme Laveau explique qu'elle avait demandé à Hélène Langlois si elle pouvait produire un tableau des résolutions pour les années 2021, 2022 et 2023. Ce tableau comporte entre autres les éléments suivants :

- Date de la résolution.
- Date du dépôt à la Ville.
- Date de la réponse reçue de la Ville et la réponse

Ce tableau servira de suivi et de référence et pourra être partagé entre les administrateurs.

3. Période de la conseillère municipale

Mme Alicia Despins apporte le point suivant :

Rencontre du 23 janvier 2024 : Mme Despins mentionne que cette rencontre est très attendue dans le quartier. L'ordre du jour sera transmis dès que possible.

4. Période de questions ou commentaires des citoyens

Aucune question et aucun commentaire n'a été apporté.

5. Enjeux de quartier

5.1 – Abribus – suivi (Pierre-Marc Doucet)

M. Pierre-Marc Doucet mentionne que ce sujet n'a connu aucun développement depuis l'assemblée ordinaire du 18 décembre 2023. L'abribus qui était bancal est toujours problématique. Il en a fait part au RTC et au Conseil municipal pour savoir si la situation de cet abribus est permanente, car son installation ne respecte pas l'accessibilité universelle. La demande qu'il a soumise au 311 a été fermée. Ce dossier est **à suivre**.

À la suite des deux dernières tempêtes hivernales, des amas de neige se sont retrouvés à l'intérieur des abribus et le déneigement a tardé à se faire.

M. Pierre-Marc Doucet mentionne que les abribus sont utilisés par les usagers, notamment celui au coin de la rue Bélanger et du boulevard Wilfrid-Hamel.

À la suite d'une question d'un citoyen, M. Doucet explique qu'à chaque matin, l'abribus de la rue Chabot est achalandé. En ayant les critères du RTC, il serait possible de faire une demande d'ajout d'abribus et ainsi, revenir à la charge. Ce sujet est **à suivre**.

6. Comités

6.1 - Table de concertation vélo (Jean-Noël)

Aucune rencontre n'a été tenue depuis le 15 novembre 2023.

M. Jean-Noël Ouisse précise qu'il existe présentement trois consultations et une ébauche de mémoire concernant le corridor Vélo Cité. Ces consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville. Celles-ci portent sur les corridors suivants :

- 3^e avenue et 4^e avenue.
- 52^e rue et 55^e rue.
- Rue Dupont.

6.2- Table de mobilité des quartiers centraux (Nicole)

Rien à signaler.

6.3 Conseils d'établissement scolaires (Nicole)

Mme Laveau mentionne les développements suivants :

- École Sans Frontière : La rencontre se tiendra le 16 janvier 2024, en soirée.
- École Notre-Dame-du-Canada : La rencontre aura lieu à la fin de janvier 2024.
- École secondaire Vanier : Aucune information n'a été reçue jusqu'à présent.

6.4- Projet de parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)

Rien à signaler.

6.5 – Projet Aînés

Mme Jacynthe Fortin mentionne que la résolution a été déposée à nouveau à la Ville dans le cadre du projet d'initiatives pour 2024. Mme Alexandra Mauger fera le suivi afin d'obtenir la réponse.

6.6 – Projet de sécurité routière pour 2023 et demande pour 2024 (Nicole)

Mme Laveau précise que la réponse est attendue, en espérant qu'elle soit reçue tôt en 2024. La demande concerne le projet sur les angles morts et dès réception de la réponse affirmative, elle débutera les démarches et la planification auprès des écoles et pour l'activité grand public.

Un suivi sera effectué à la prochaine assemblée ordinaire du Conseil de quartier qui se tiendra le 19 février 2024.

6.7 – Vanier 2040 (tous)

Aucune rencontre n'est prévue pour le moment.

6.8 - Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier.

Le 11 janvier 2024, Accès transports viables a fait une présentation sur les accidents dans Vanier, sur le sondage O/D (origine-destination) ainsi que des informations pointues.

M. Pierre-Marc Doucet a donné une présentation de rafraîchissement sur le plan particulier d'urbanisme (PPU) Hamel-Laurentien, notamment sur les modules de la mobilité et du bâti, afin que les gens présents soient tous au même niveau. Un résumé a été donné sur ce qui a été fait au niveau du Conseil de quartier et ce que la Ruche avait présenté au niveau du PPU.

Mme Annie Métivier-Hudon, d'Accès transports viables, a donné une présentation sur les origines et destinations, c'est-à-dire les déplacements des gens qui viennent et qui partent de Vanier, que ce soit à pied, à vélo ou en automobile. Ces données sont tirées d'un sondage qui a été réalisé en 2017, et qui a été chapeauté par Transports Québec.

D'autres points ont été traités sur les aspects accidentogènes dans le quartier. Ceux-ci serviront pour les prochaines rencontres afin de voir ce qui peut être mis en place, à savoir des résolutions, des mémoires rédigés avec d'autres conseils de quartier en fonction des besoins ciblés ou autres.

Le document qui a été produit par M. Pierre-Marc Doucet sur le bâti et la mobilité sera partagé.

Un citoyen demande s'il existe un lien entre le Comité élargi dans le quartier de Vanier et la Table de mobilité des quartiers centraux. Mme Laveau précise que la Table de mobilité des quartiers centraux rejoint des représentants, des président(e)s des Conseils de quartier de Limoilou et de Vanier. Il fut question du tramway, du 3^e lien, de vélo, de politiques et de sujets de l'heure.

M. Jean-Noël Ouisse précise qu'il y aura une cartographie émotionnelle faite par la Ruche Vanier. Nous avons des éléments touchant le sentiment de sécurité à différents endroits. Les utilisateurs pourront placer un pictogramme et celui-ci peut être cartographié en lien avec la mobilité. M. Mathieu Forget précise que cet événement sera organisé dans la semaine de relâche, quelque part à Fleur-de-Lys. Mais l'endroit et la date ne sont pas encore connus. La carte pourrait être affichée au mur pour quelques jours. Il faudra trouver des personnes disponibles pour animer l'activité.

Pour le Comité élargi de mobilité, Mme Nicole Laveau demande quels seraient les points les plus importants à discuter. Les aspects suivants pourraient être abordés :

- Autobus.
- La circulation automobile.
- Traverses pour piétons
- Les réparations comportant des dangers pour les piétons.
- Feux de signalisation pour les vélos.
- L'approche des écoles.
- Îlots de refuge.

Mme Hélène Langlois mentionne qu'il faudrait se pencher sur le stationnement lorsqu'il y a de la construction. La situation devient difficile pour les personnes à mobilité réduite. Il s'agit de travaux de services techniques, tels aqueduc, égouts, branchements, surdimensionnements. Le stationnement du côté de la Place Éphémère devient le stationnement de rechange pour ce secteur. M. Forget fera des vérifications à ce sujet, car les travaux commenceront ce printemps. M. Forget transmettra les informations sur les travaux à la prochaine assemblée ordinaire du Conseil de quartier, c'est-à-dire les échéanciers, les procédures, où seront effectués précisément les travaux et combien de temps ceux-ci prendront pour leur réalisation.

Les procédures concernant la façon dont les travaux vont se dérouler au printemps ne sont pas encore connues. La grande majorité des travaux se feront sur la propriété de Trudel Alliance.

Pour revenir au Comité élargi de mobilité, Mme Laveau mentionne qu'il est difficile pour le moment de savoir si des résolutions ou des recommandations se feront à la pièce ou si un mémoire englobera toutes les résolutions. Mme Alexandra Mauger mentionne que cet aspect pourrait être examiné afin de **ne pas créer une gestion difficile**, car ces résolutions peuvent se répartir entre plusieurs services.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que pour les aspects globaux, un mémoire pourrait être rédigé et les aspects précis pourraient faire l'objet de résolutions.

Mme Laveau mentionne qu'une rencontre est prévue avant la prochaine assemblée ordinaire du Conseil de quartier le 19 février 2024.

6.9 – Verdissement

Aucun développement n'est survenu à ce sujet. Dans le PPU, il est fait mention des espaces verts. On verra si le dossier « mobilité » vient alimenter le tout.

6.10 – Logements

Le Comité Logements attend la présentation de la Ville le 23 janvier prochain pour progresser sur ce sujet.

6.11 – Comité sur le nom des rues

M. Forget mentionne qu'il attend la dernière confirmation du service de la Police de Québec. Le dossier devrait se régler rapidement par la suite. Pour les administrateurs du Conseil de quartier qui sont membres, nous voulions soumettre la thématique. Il fallait donc aviser le service de police et les familles sur nos idées. Le tout est en cours de validation. D'ici quelques jours, le dossier devrait connaître des développements.

7. Fonctionnement

7.1 - Adoption du procès-verbal du 18 décembre 2023

Au point no 3 du procès-verbal, il est plutôt question du PHAQ, soit le Programme d'habitations abordables du Québec, dont la Société d'habitation du Québec (SHQ) est mandataire.

24-CA-001

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023, tel que modifié.

ADOPTÉ

Aucun suivi n'a été soulevé au procès-verbal du 18 décembre 2023.

7.2 – Paiement des services de secrétariat

24-CA-002

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSÉ, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à l'engagement du paiement des frais de secrétariat pour la production des procès-verbaux du Conseil de quartier de Vanier pour l'année 2024.

ADOPTÉ

24-CA-003

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHE FORTIN ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de \$95.00 à Renée Poulin pour l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2024.

ADOPTÉ

7.3 – Trésorerie

M. Mahamadou Sissoko mentionne qu'un montant de 12,396.60 représente notre solde bancaire en date du 15 janvier 2024.

24-CA-004

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHE FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de la facture de la compagnie MOCOM, datée de décembre 2023.

ADOPTÉ

7.4 - Suivi des demandes à la Ville

Résolution 23-CA-053 – Communauto : M. Pierre-Marc Doucet précise qu'il y aura une rencontre le 16 janvier 2024 et un suivi sera effectué par Mme Alicia Despins.

Résolution 23-CA-044 – Communauto et àVélo : Ce sujet est à suivre. Le RTC a déjà envoyé la réponse ci-dessous :

« Aux membres du Conseil de quartier de Vanier. C'est avec un grand plaisir que nous prenons connaissance de votre résolution en lien avec le service de vélo partage à assistance électrique àVélo.

Depuis son lancement, le service àVélo connaît une croissance fulgurante. En trois ans, nous sommes passés de 30,000 à plus de 670,000 déplacements annuels, un véritable succès.

Devant cette réponse plus que positive des citoyens de Québec, le RTC a pris la décision d'accélérer le déploiement de ce service. Ainsi, 1,300 vélos et 115 stations seront déployés sur notre territoire en 2024. C'est 300 vélos et 15 stations de plus qu'initialement prévu pour cette saison.

Nous le savons, plusieurs citoyens de notre ville attendent avec impatience l'arrivée de stations àVélo dans leur quartier. Votre résolution en est une preuve bien concrète.

Bien que le secteur Vanier soit bien identifié dans le plan de déploiement d'àVélo à long terme, il n'est pas encore possible de vous confirmer l'emplacement exact des stations pour 2024. Nos

équipes analysent présentement les résultats de la saison 2023 et planchent sur la répartition optimale des stations pour la prochaine saison.

Une annonce sera faite à cet effet au lancement de la saison 2024 dans quelques mois.

Nous devons toutefois agir avec prévoyance pour assurer un développement ordonné et qui respecte nos capacités financières, humaines et opérationnelles.

Qui plus est, le RTC fait face à d'importants défis au niveau du financement de ses activités. Nous devons donc demeurer prudents dans l'attente d'un cadre financier stable pour la période de 2025 à 2028.

En vous remerciant sincèrement pour votre intérêt envers la mobilité durable.

Brigitte Lemay, directrice de division – Communications et affaires publiques. »

Résolution 23-CA-062 – Manque d'espaces de stationnement dans le secteur Monseigneur-Plessis et Isabelle-Aubert : Ce sujet est **à suivre**.

7.5 – Assemblée générale annuelle (AGA)

Compte tenu du montant au compte, Mme Laveau demande d'ajouter les informations suivantes :

- Des notes explicatives concernant l'encaisse dans le bilan.
- Une colonne pour les dépenses reliées à chaque projet.
- Annexe qui fournit le bilan de chaque projet pour l'année 2024.

Le bilan financier sera adopté lors de l'assemblée générale du 15 avril 2024.

24-CA-005

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. MAHAMADOU SISSOKO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter la date du 15 avril 2024 pour la tenue de l'assemblée générale annuelle et la nomination de Mme Alexandra Mauger comme présidente des élections.

ADOPTÉ

Mme Laveau demande si les administrateurs ont des suggestions pour une présentation qui pourrait être faite lors de l'AGA. Ces suggestions lui seront transmises par courriel. M. Jean-Noël Ouisse propose qu'une présentation soit faite par le « Collectif Canopée ». Des contacts seront établis afin d'obtenir cette présentation lors de l'AGA.

8. - Divers

8.1 – Invitation reçue de la part de 2 étudiantes.

Mme Nicole Laveau précise qu'elle a reçu une invitation de la part d'une étudiante qui désire présenter un projet. Deux personnes ont mené un projet dans le cadre du volet « Concept en design ». Ce projet est axé sur le quartier de Vanier et la présentation officielle se tiendra le vendredi 26 janvier 2024 à 16h00 dans les locaux de La Ruche Vanier.

8.2 – Souper du Conseil de quartier

Le souper du Conseil d'administration sera reporté au début de février. La date reste à déterminer.

8.3 – Autres sujets

En ce qui concerne les réunions du 22 et 23 janvier 2024, à la demande de Mme Laveau, Mme Alexandra Mauger mentionne que l'on discutera de communications entre les gens, de travail d'équipe et d'outils de travail.

Concernant le règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier, Mme Alexandra Mauger précise qu'il y aura une rencontre virtuelle très prochainement pour tous les administrateurs en virtuel. Il sera question des façons de travailler.

9 - Levée de l'assemblée

Mme Nicole Laveau lève l'assemblée à 20 h 50

Nicole Laveau, Présidente

Gemma Drouin, Secrétaire